



FOOT

Vendredi

08

Déc 2017

n°392

93

Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire

Nous vous rappelons que l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du District de la Seine-Saint-Denis de Football se tiendra le :

LUNDI 11 DÉCEMBRE 2017 à partir de 18H30

A l'Auditorium de la Bourse du Travail
1, Place de la Libération
93 000 BOBIGNY

Tous les documents (l'ordre du jour, le pouvoir, le bilan financier, etc.....) vous ont été envoyés sur votre boîte mail officielle.



Pour éviter toute amende à votre club, vous avez 3 possibilités :

- Etre présent lors de l'Assemblée Générale, Extraordinaire et Ordinaire avec votre pièce d'identité ou votre licence.
- Vous faire représenter par un autre club
- Nous déposer avant lundi 12h00 l'original de votre pouvoir au siège du District (sans inscrire donne pouvoir à).

Les clubs n'étant pas à jour de leur cotisation ne pourront voter le jour de l'assemblée.

infos District...infos District...infos District

INFORMATIONS GENERALES

PAGES 2 à 3 : Infos District

PAGES 4 à 10: PV Commission Sportive Générale

PAGES 11 à 16: PV Commission Départementale des Statuts et Règlements

PAGE 17: Informations Générales du District

Le FCM Aubervilliers en 32e de finales

8 ans après, le FCM Aubervilliers retrouvera les 32e de finales de la coupe de France. Après un trajet de 8h, les joueurs de la Seine-Saint-Denis ont du faire face à une valeureuse équipe de La Brede pensionnaire de R1 de la Région Aquitaine et ses 2000 supporters pour s'imposer après prolongations sur le score de 1 but à 0. La délivrance va survenir du banc avec l'entrée en jeu en prolongation de Reyza Soudant formé au PSG et passé par l'Italie qui va donner la victoire en fin de prolongation au FCM Aubervilliers.



Un joli clin d'œil, un peu moins d'un an après la disparition de son Président historique Farid Maachi.

[La suite de l'article : ici](#)

ELUE DE PERMANENCE :

Madame Jessica ABRIN sera à votre écoute durant ce week-end pour tous les problèmes que vous pourriez avoir lors de vos rencontres des **09 et 10 décembre 2017**.

Vous pouvez la contacter au **06 50 13 11 45**.



infos District...infos District...infos District

Pantin tombe pour la première fois, Clichois, Sevrans et Solitaires se relancent !

Même si 4 rencontres sur 6 ont pu dimanche dernier, il y a eu de très beaux matchs et de belles surprises à l'image de la première défaite de la saison du leader Pantin face à Clichois.

Une victoire nette et sans bavure de Clichois sur le score de 4 buts à 0 grâce à des réalisations de Sofiane Tidaf (55e, 65e), Ilies Nassiri (75e), Waly Niakaté (88e).



[La suite de l'article: ici](#)

Plateau Futsal U6-U7

En cliquant sur le lien ci-dessous vous trouverez l'organisation du premier plateau futsal U6-U7 qui aura lieu le samedi 16 décembre 2017.

2 places sont encore disponibles, pour vous inscrire veuillez adresser un mail à technique@district93foot.fff.fr



[PLATEAU FUTSAL U6-U7 16 DECEMBRE 2017](#)

Formation Initiale d'arbitres Officiels

Nous vous informons que la formation Initiales d'arbitres officiels du 15 au 17 décembre 2017 **est complète**. Une prochaine formation devrait être programmée en début d'année



Commission Sportive Générale

08 Décembre 2017

Réunion du 8 Décembre 2017

Nouveau décompte des points à partir de cette saison :

Match gagné : **3 points**

Match nul : **1 point**

Match perdu : **0 point**

Erreur administrative de la part du club : **0 point**

Pénalité, forfait : **-1 point**

Feuille de Match Informatisée

Toutes les catégories sont concernées par la FMI hormis les Critériums U13, U11 et U16 F pour cette saison ainsi que la D1 Féminines.

Les matches de Coupes s'effectuent sur format papier.

. En cas de 1^{ère} non-utilisation : avertissement,

. En cas de 2^{ème} non-utilisation (dans une période inférieure ou égale à 3 mois à compter de la date de la rencontre ayant occasionné un avertissement au club) : amende fixée à l'annexe 2 du R.S.G. de la L.P.I.F.F.,

. En cas de 3^{ème} non-utilisation ou plus (dans une période inférieure ou égale à 3 mois à compter de la date de la rencontre ayant occasionné un avertissement au club) : match perdu par pénalité, le club adverse conservant le bénéfice des points et buts acquis sur le terrain.

Pour les rencontres pour lesquelles il est recouru à une feuille de match papier (notamment pour les compétitions en cas de défaillance de la Feuille de Match Informatisée) : la présentation des licences est effectuée sur l'outil Footclubs Compagnon.

A défaut de pouvoir utiliser cet outil et si le club a imprimé une ou plusieurs licences sur papier libre, il peut présenter celle(s)-ci. Dans ce cas :

- Il n'est pas nécessaire de produire un certificat médical (original ou copie) de non contre-indication à la pratique du football ou la demande de licence avec la partie relative au contrôle médical dûment complété dans les conditions de l'article 70 des Règlements Généraux de la F.F.F.,

- L'arbitre se saisit de la ou des licence(s) concernée(s) et la/les transmet dans les meilleurs délais à l'organisme gérant la compétition même si le club adverse ne dépose pas de réserves.

Si un joueur ne présente pas sa licence dans les conditions susvisées, le club doit présenter :

- une pièce d'identité comportant une photographie ou la copie de cette dernière si elle permet d'identifier le joueur concerné, la copie d'une pièce d'identité étant toutefois considérée comme une pièce d'identité non officielle et étant saisie par l'arbitre dans les conditions définies à l'alinéa 3 du présent article.

- la demande de licence de la saison en cours avec la partie relative au contrôle médical dûment complétée dans les conditions de l'article 70 des Règlements Généraux de la F.F.F. ou

Commission Sportive Générale

08 Décembre 2017

un certificat médical (original ou copie) de non contre-indication à la pratique du football, établi au nom du joueur, et comportant le nom du médecin, la date de l'examen médical et sa signature manuscrite.

En résumé :

FMI : Tablette du club recevant

Feuille de match papier :

Sur Footclubs Compagnon (application)

ou

Licences imprimées par le club sur papier

ou

Présentation pièce d'identité avec photo et demande de licence 2017/2018 ou certificat médical

Matches remis

Seniors

D1 St Denis Us 2/Stade de l'Est : 28/1/18
D1 Fc Les Lilas 2/Cosmos Fc : 28/1/18
D1 As Bondy/Stade de l'Est : 18/2/18
D2 A Tremblay Fc 2/Bourget Fc : 28/1/18
D2 A Fc Montfermeil 2/Fc Bourget : 18/2/18
D2 A Fc Montfermeil 2/Fa Le Raincy : 28/1/18
D2 B Af Epinay 2/Pierrefitte Fc : 28/1/18
*D2 B Es Stains/Villepinte Fc : date à fixer
D2 B Usm Gagny/Af Epinay 2 : 18/2/18
D3 A Af Bobigny 3/As Paris : 28/1/18
D3 A Af Bobigny 3/Gournay Fc : 18/2/18
D3 A Af Bobigny 3/Bagnolet Fc 2 : 25/2/18
D3 A As Paris/Cs Villetaneuse : 25/2/18
D3 A Fc Coubronnois/Bagnolet Fc 2 : 18/2/18
D3 A Jeunes Pavé Neuf/Af Bobigny 3 : 4/3/18
D3 B Espérance Paris 19è 2/Sc Dugny : 28/1/18
D3 B As Bondy 2/Neuilly Plaisance Sports : 28/1/18
D3 B Espérance Paris 19è 2/Ofc Couronnes : 18/2/18
D3 B Neuilly Plaisance Sports/Sc Dugny : 18/2/18
D3 B Stade de l'Est 2/Ofc Couronnes : 28/1/18
D3 B Esd Montreuil/As Bondy 2 : 18/2/18
D4 A As Paris 2/As Paris 18 : 25/2/18
D4 B Ménilmontant 1871/Drancy Fc : 28/1/18
D4 A Fc Coubronnois 2/Js Bondy : 28/1/18
D4 A Afc Ile St Denis/Esd Montreuil 2 : 28/1/18
D4 A Cosmos Fc 2/Usm Audonienne 2 : 28/1/18
D4 B Vaujourns Fc/Cs Berberes : 18/2/18
D4 B Vaujourns Fc/Fa Le Raincy 2 : 28/1/18
D5 A As Plaine Victoire/St Denis Fc : 17/12/17
D5 A Neuilly Plaisance Sports 2/As Stains 93 2 : 28/1/18

Commission Sportive Générale

08 Décembre 2017

D5 A Paris Sport Culture 2/St Denis Fc : 21/1/18
 D5 B Etoiles d'Auber/Gournay Fc 2 : 17/12/17
 D5 B Paris Gaëls Ai 2/Etoiles d'Auber : 21/1/18
 D5 B Etoiles d'Auber/Figuig Armpd : 28/1/18
 D5 B Sc Dugny 2/Usm Gagny 2 : 21/1/18
 D5 B Etoiles d'Auber/Ofc Couronnes 2 : 18/2/18

U19

D1 Cs Villetaneuse/Rsc Montreuil : 17/12/17
 D1 Espérance Paris 19è/Fc Bourget : 17/12/17
 D1 Fc Les Lilas/Bourget Fc : 28/1/18
 D1 Cs Villetaneuse/Fc Romainville : 28/1/18
 D2 A As Bondy/Cms Pantin : 17/12/17
 D2 A OI Noisy le Sec Banlieue 93 2/Blanc Mesnil Sf 2 : 17/12/17
 D2 A Cosmos Fc/As Bondy : 21/1/18
 D2 A Cms Pantin/OI Noisy le Sec Banlieue 93 2 : 28/1/18
 D2 A OI Noisy le Sec Banlieue 93 2/Cosmos Fc : 20/1/18
 D2 B Tremblay Fc/Af Bobigny 2 : 21/1/18
 D2 B Af Bobigny 2/Usm Gagny : 28/1/18
 D2 B Af Epinay 2/As La Courneuve : 28/1/18
 *D2 B : Usm Gagny/Tremblay Fc : date à fixer
 D3 A Championnet Sports/Fcm Aubervilliers 2 : 17/12/17
 D3 A Sfc Neuilly 2/Championnet Sports : 28/1/18
 D3 B Espérance Paris 19è 2/Bagnolet Fc : 28/1/18
 D3 C So Rosny/Af Paris 18 : 21/1/18
 D3 C Vaujours Fc/Fc Romainville : 17/12/17
 D3 C Af Paris 18/Epp Gervaisienne : 17/12/17
 D3 C Us Paris 11/Epp Gervaisienne : 28/1/18
 D3 C Vaujours Fc/Neuilly Plaisance Fc : 21/1/18
 D3 C As Bondy 2/Vaujours Fc : 28/1/18
 D3 C Pierrefitte Fc/So Rosny : 17/12/17
 D3 C Epp Gervaisienne/Esc Paris 20 : 21/1/18
 D3 C Esc Paris 20/Us Paris 11 : 18/2/18
 D3 C Vaujours Fc/Us Paris 11 : 25/2/18

U17

D1 Montfermeil Fc 2/Es Parisienne : 17/12/17
 D2 A Sc Dugny/Af Epinay 2 : 17/12/17
 D2 B Fc Livry Gargan 2/St Denis Us 2 : 17/12/17
 D2 B Usm Gagny/Tremblay Fc : 17/12/17
 D3 A Neuilly Plaisance Sports/Tremblay Fc 2 : 28/1/18
 D3 A Championnet Sports/Enfants de la Goutte d'Or : 17/12/17
 D3 A Stade de l'Est/Neuilly Plaisance Sports : 21/1/18
 D3 A Neuilly Plaisance Sports/Championnet Sports : 28/1/18
 D3 B Drancy Fc/Gournay Fc : 17/12/17
 D3 B Antillais Paris 19è/Drancy Fc : 21/1/18
 D3 B Sevrans Fc 2/Fa Le Raincy : 28/1/18
 D3 B Drancy Fc/Sfc Neuilly 2 : 28/1/18

Commission Sportive Générale

08 Décembre 2017

D4 A Af Bobigny 3/Us Paris 11 : 17/12/17
D4 A As Bondy 2/Us Paris 11 : 21/1/18
D4 A Af Bobigny 3/Af Paris 18 : 21/1/18
D4 B Rsc Montreuil 2/Pierrefitte Fc : 28/1/18
D4 B Pierrefitte Fc/Fc Coubronnois : 21/1/18
D4 C Villemomble Sports/Epp Gervaisienne : 17/12/17
D4 C Us Paris 11 2/Epp Gervaisienne : 28/1/18
D4 C Af Paris 18 2/Villemomble Sports 3 : 21/1/18
D4 C Epp Gervaisienne/As Jeunesse Aubervilliers 2 : 21/1/18
D4 C As Jeunesse Aubervilliers 2/Us Paris 11 2 : 18/2/18
D4 D Neuilly Plaisance Fc/Ca Romainville : 28/1/18
D4 D Csl Aulnay 3/Cs Villetaneuse 2 : 21/1/18
D4 D As Paris/Csl Aulnay 3 : 28/1/18
D4 D Csl Aulnay 3/Uf Clichois 2 : 18/2/18
D4 D Cms Pantin/Cs Villetaneuse 2 : 17/12/17
D4 D As Paris/Cms Pantin : date à fixer
D4 D Vaujours Fc/Cms Pantin : 28/1/18
D4 D Neuilly Plaisance Fc/Vaujours Fc : 18/2/18

U15

D1 Ja Drancy 2/Fc Livry Gargan : 20/1/18
D1 Csl Aulnay/Af Epinais : 20/1/18
D2 A Espérance Paris 19è 2/Cosmos Fc : 20/1/18
D2 B Stade de l'Est/Fc Villepinte : 13/1/18
D3 A As Bondy 2/Es Stains : 20/1/18
D3 A Vaujours Fc/Ja Drancy 3 : 17/2/18
D3 A As Bondy 2/Tremblay Fc 2 : 17/2/18
D3 A Vaujours Fc/Fc Aulnay : 20/1/18
D3 B Sfc Neuilly 2/Antillais de Paris 19è : 20/1/18
D4 A Sc Dugny/Bagnolet Fc : 20/1/18
D4 B Af Paris 18/Csm Ile St Denis : 20/1/18
D4 B Bourget Fc 3/Fc Romainville 2 : 20/1/18
D4 C St Denis Us 3/Usm Audonienne 2 : 13/1/18
D4 C As Bondy 3/Us Paris 11 : 20/1/18
D4 C Us Paris 11/St Denis Us 3 : 17/2/18
D4 C As Bondy 3/Ca Romainville : 17/2/18
D4 D As Paris/Ja Drancy 4 : 20/1/18
D4 D Antillais Paris 19è/Sevran Fc 2 : 13/1/18
D4 D Neuilly Plaisance Sports/Sevran Fc 2 : 20/1/18
D4 D Antillais Paris 19è/Epp Gervaisienne : 20/1/18
D4 D Epp Gervaisienne/Enfants de la Goutte d'Or : 13/1/18
D4 D Neuilly Plaisance Sports/Epp Gervaisienne : 17/2/18
D5 A Uf Clichois 3/Fc Romainville 3 : 13/1/18
D5 A Sfc Neuilly 4/Paris International : 13/1/18
D5 A Fc Romainville 3/Es Stains 2 : 20/1/18
D5 A Es Stains 2/Paris International : date à fixer
D5 A Fc Aulnay 2/Sfc Neuilly 4 : 20/1/18
D5 B Fc Romainville 4/Championnet Sports : 13/1/18
D5 C Fc Pantin/Esc Paris 20è : 20/1/18

Commission Sportive Générale

08 Décembre 2017

D5 C Neuilly Plaisance Fc/Ofc Couronnes 4 : 20/1/18
D5 C As Jeunesse Aubervilliers 3/Neuilly Plaisance Fc : 13/1/18
D5 D Cms Pantin 2/Neuilly Plaisance Sports 2 : 20/1/18
D5 D Csl Aulnay 3/Sfc Neuilly 3 : 20/1/18
D5 D Neuilly Plaisance Sports 2/Csl Aulnay 3 : 17/2/18
D5 E Antillais Paris 19è 2/Pierrefitte Fc 2 : 13/1/18

Anciens

D1 Sc Dugny/Velha Guarda : 21/1/18
D2 A Electricité de Paris 2/Fc Coubronnais : 21/1/18
D2 A Fc Coubronnais/Gournay Fc : 28/1/18
D2 A Fc Livry Gargan/Fc Coubronnais : 18/2/18
D2 B Amicale Mauriciens/Avd : 21/1/18
D2 B Af Epinay 2/Avd : 28/1/18
D3 A Acs Jwa Di Jwé 93/Martinique Guadeloupe : 17/12/17
D3 A Figuig Armpd/Crampons Parisiens : 17/12/17
D3 A Acs Jwa Di Jwé 93/So Rosny 2 : 21/1/18

Super Vétérans

Poule A Uf Clichois/Es Stains : 14/1/18
Poule B Montfermeil Fc/Antillais Aulnay : 28/1/18
Poule B Sc Buttes Chaumont/Antillais Aulnay : 18/2/18
Poule B Espérance Paris 19è/Neuilly Plaisance Sports : 28/1/18
Poule B Fc Villepinte/Ja Drancy : 28/1/18
Poule C Esd Montreuil 2/Fc Villepinte 2 : 28/1/18
Poule C Fc Coubronnais/Fc Noisy le Grand : 28/1/18
Poule C Fc Coubronnais/Aspp Villepinte : 18/2/18
Poule D Espérance Aulnaysienne/As Mur Rideau : 28/1/18
Poule D Tremblay Fc 2/Es Parisienne : 28/1/18
Poule D Espérance Aulnaysienne/Es Parisienne : 18/2/18

Futsal

D1 Es Parisienne/Drancy Futsal 2 : 21/12/17
D1 Cité Sport et Culture/Sporting République : date à fixer
D1 Noisy le Grand Futsal/As La Courneuve 2 : 15/12/17
D1 Cité Sport et Culture/Es Parisienne : 10/2/18
D1 Noisy le Grand Futsal/Paris Lilas Futsal : 10/2/18
D1 Blanc Mesnil Sf/Es Parisienne : date à fixer
D1 Paris Lilas Futsal/Ab St Denis : 10/3/18
D1 Sporting République/Ab St Denis : 21/12/17
D1 Cité Sport et Culture/Ac Montreuil : date à fixer
D1 Blanc Mesnil Sf/Sporting République : date à fixer
D1 Paris Lilas Futsal/Afc Ile St Denis : date à fixer
D1 Drancy United/Ac Montreuil : 18/12/17
D1 Drancy Futsal 2/Cité Sport Culture : date à fixer
D2 A Paris 18 Futsal/Neuilly Futsal 2 : 3/5/18
D2 A Sevran Fu 2/As Jeunes Aulnay : 16/12/17

Commission Sportive Générale

08 Décembre 2017

D2 A Bagnolet Fc 2/Fc Sevrans : 20/12/17
 D2 A Vivacité/Fc Sevrans : 10/3/17
 D2 A Paris 18 Futsal/As Montreuil Bel Air : 11/1/18
 D2 A Paris 18 Futsal/Vivacité : 21/12/17
 D2 A Vivacité/As Romilly : 5/5/18
 D2 A Neuilly Futsal 2/Vivacité : 10/2/17
 D2 A Sevrans Fu 2/Paris Lilas Futsal 2 : date à fixer
 D2 A Sevrans Fu 2/Fc Sevrans : date à fixer
 D2 A As Romilly/Paris 18 Futsal : date à fixer
 D2 B Sport Ethique Livry/Fc Romainville : 16/12/17
 D2 B Sport Ethique/Sevrans Fu 3 : 10/3/17
 D2 B Sevrans Fu 3/Cité Sport Culture 3 : 16/12/17
 D2 B Vue d'Ensemble/Us Métro Paris Nord : 16/12/17
 D2 B Vue d'Ensemble/Karma Fsc : 10/3/18
 D2 B Karma Fsc/Sport Ethique : date à fixer
 D2 B Pierrefitte Fc 2/Karma Fsc : 10/2/17
 D2 B Karma Fsc/Aulnay Nord Plus : 16/12/17
 D2 B Tallulah/Vue d'Ensemble : 30/3/18
 D2 B Sport Ethique/Tallulah : 10/2/17
 D2 B Tallulah/Fc Romainville : 9/3/18
 D2 B Tallulah/Pierrefitte Fc 2 : 15/12/17
 D2 B Aulnay Nord Plus/Tallulah : date à fixer
 D2 B Vue d'Ensemble/Aulnay Nord Plus : date à fixer
 D2 B Karma/Cité Sport et Culture 2 : date à fixer
 D2 B Csc 2/Tallulah : date à fixer
 D2 B Pierrefitte Fc 2/Sevrans Fu 2 : date à fixer
 D2 B Csc 2/Drancy Futsal 3 : date à fixer

Seniors F

D1 Sc Dugny/Villemomble Sports : date à fixer
 D1 Vaujours Fc/Enfants de la Goutte d'Or : 27/1/18
 D1 St Denis Fc/Paris Arc en Ciel : date à fixer
 D1 St Denis Fc/Rsc Montreuil : date à fixer
 D1 St Denis Fc/Ab St Denis : date à fixer
 D1 Féminin Villepinte/Ab St Denis : date à fixer
 D1 St Denis Fc/Vaujours Fc : date à fixer

Feuilles de matches en retard

1ère demande :

Seniors D3 A **Bagnolet Fc 2**/As La Courneuve 2 du 3/12/17
 Seniors D3 B **Es Stains 2**/Villepinte Fc 2 du 3/12/17
 Seniors D4 B **Drancy Fc**/As Stains du 3/12/17
 Seniors D4 B **Bourget Fc 2**/Enfants de la Goutte d'Or 2 du 3/12/17
 Seniors D5 C **Jeunes Pavé Neuf 2**/Js Paris du 3/12/17
 Seniors F D1 **Vaujours Fc**/Paris Arc En Ciel Fc du 2/12/17
 U19 D2 A **Blanc Mesnil Sf 2**/As Bondy du 3/12/17

Commission Sportive Générale

08 Décembre 2017

U19 D3 C **Neuilly Plaisance Fc**/So Rosny du 3/12/17
U17 D3 B **Fc Aulnay**/Gournay Fc du 3/12/17
U15 Coupe **Ofc Couronnes**/So Rosny du 2/12/17
U15 District Cup **Sfc Neuilly 2**/As La Courneuve 2 du 2/12/17
U15 District Cup **Ofc Couronnes 2**/Montfermeil Fc 2 du 2/12/17
U15 District Cup **Fc Livry Gargan 2**/Af Epinay 2 du 2/12/17
U15 District Cup **Es Parisienne 2**/Espérance Aulnaysienne 2 du 2/12/17
U15 D4 D **Enfants de la Goutte d'Or**/Neuilly Plaisance Sports du 2/12/17
U11 Coupe **Es Stains**/St Denis Us du 2/12/17
Cdm D1 **Tremblay Fc**/Sevran Fc du 3/12/17
Anciens D3 B **Joussour Montreuil**/Usm Gagny du 3/12/17
Super Vétérans Poule B **Neuilly Plaisance Sports**/Fc Villepinte du 3/12/17
U13 **Cms Pantin**/Csm Ile St Denis (équipe 1) du 25/11/17
Futsal D1 **As La Courneuve**//Ac Montreuil du 2/12/17
Critérium 55 ans **Blanc Mesnil Sf 2**/Esd Montreuil du 3/12/17

2è demande :

U17 D3 A **Enfants de la Goutte d'Or**/Csm Ile St Denis du 26/11/17
U13 **Ofc Pantin**//Csl Aulnay (équipes 1-2-3-4) du 25/11/17
U13 **Esc Paris 20è**/As Paris (équipes 1-2) du 25/11/17
U13 **Enfants de la Goutte d'Or**/Antillais Paris 19è (équipes 1-2) du 25/11/17
U13 **Espérance Paris 19è**/St Denis Us (équipes 1-2-3-4) du 25/11/17
U13 **Rsc Montreuil**/Ofc Couronnes (équipe 4) du 25/11/17
U13 **Af Bobigny**/Es Stains (équipes 5-6-7-8) du 25/11/17
Futsal D2 B **Us Métro Paris Nord**/Fc Romainville du 27/11/17

3è et dernière demande :

Super Vétérans Poule B **BAGNOLET FC 2**/Fc Villepinte du 19/11/17
U16 F Poule C **FC SOLITAIRES PARIS EST**/Af Epinay du 18/11/17
U13 **OFC PANTIN**/Neuilly Plaisance Sports (équipes 1-2-3-4) du 18/11/17
U13 **CSL AULNAY**/Sfc Neuilly (équipes 1-2-3-4) du 18/11/17
U13 **ESC PARIS 20è**/Fc Livry Gargan (équipes 1-2) du 18/11/17
U13 **AS PARIS**/Enfants de la Goutte d'Or (équipes 1-2) du 18/11/17
U13 **VILLEMOMBLE SPORTS**/Fc Coubronnois (équipes 1-2) du 18/11/17
U13 **CS VILLETANEUSE**/Sc Dugny (équipes 1-2-3-4) du 18/11/17
U13 **AF BOBIGNY**/Esd Montreuil (équipes 1-2-3-4) du 18/11/17
U13 **OFC COURONNES**/Af Paris 18 (équipes 1-2-3-4) du 18/11/17
U13 **BLANC MESNIL SF**/Sevran Fc (équipe 4) du 18/11/17
U13 **ES PARISIENNE**/Af Bobigny (équipes 1-2-3-4) du 18/11/17
U11 **NOISY LE GRAND FC**/Ass Noisienne (équipes 1-2) du 18/11/17
U11 **STADE DE L'EST**/Fc Livry Gargan (équipes 1-2) du 18/11/17
U11 **OFC COURONNES**/St Denis Us (équipes 1-2-3-4) du 18/11/17
U11 **FC SOLITAIRES PARIS EST**/Espérance Paris 19è (équipes 1-2) du 18/11/17
U11 **AF BOBIGNY**/Ca Romainville (équipes 5-6-7) du 18/11/17
U11 **ESC PARIS 20**/Enfants de la Goutte d'Or (équipes 1-2) du 18/11/17
Futsal D2 B **US METRO PARIS NORD**/Aulnay Nord Plus du 13/11/17

Commission Départementale des Statuts et Règlements

28 Novembre 2017

Rappel : Les joueurs, éducateurs et dirigeants convoqués en Commission doivent se présenter devant les Commissaires munis de leurs licences ou en cas d'oubli, d'une pièce d'identité officielle, permettant à la Commission de s'assurer de leur identité.

Réunion du 28 Novembre 2017

Présents : M. Gérard VIVARGENT (Président), MM. Marcel FRIBOULET, Jamal SOUADJI, Nordine BENSERRAI, Manuel COBO, Mohamed RAOUADI (CDA).

Excusés : Mme Djaimila CAHOUCH BENSLIMANE, MM. Jack BLACHERE, Didier GIRAUDEAU.

Assiste : M. Eric TEURNIER (Administratif).

Seniors

D2 B 50237.1 Villepinte Fc/Bagnolet Fc du 19/11/17

La Commission,

Hors la présence de M. SOUADJI qui ne participe ni ne délibère sur cette affaire,

Après examen des pièces au dossier,

Prend connaissance de la réserve de Bagnolet Fc sur la participation de M. Derlich MOUSSOKI Lic. 2398011290 de Villepinte Fc se présentant sans licence, sans pièce d'identité et sans certificat médical pour la dire recevable en la forme,

Après lecture du rapport de l'arbitre officiel qui précise que le club recevant a souhaité effectuer une feuille papier car il lui manquait deux joueurs de son effectif sur sa tablette,

Constatant que le club visiteur a souhaité poser une réserve sur le joueur de Villepinte Fc sus-cité,

Constatant que le coach de Villepinte Fc a montré à l'arbitre sur son portable l'application « Footclubs Compagnon » où figurait M. MOUSSOKI, avec les informations relatives à sa licence,

Constatant qu'après vérification de la licence du joueur, celle-ci a été enregistrée le 13/11/17 pour qualification au 18/11/17,

Considérant dès lors que M. Derlich MOUSSOKI Lic. 2398011290 de Villepinte Fc était bien qualifié pour participer à la rencontre en rubrique,

Par ces motifs,

Jugeant en premier ressort,

Dit réserve non fondée, score acquis sur le terrain.

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général du District de Football de la Seine St Denis. Compte tenu des impératifs liés au déroulement de la compétition et à l'équité sportive, la Commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel.

U17

D2 A 51000.1 Ofc Couronnes/So Rosny du 19/11/17

La Commission,

Hors la présence de M. SOUADJI qui ne participe, ni ne délibère sur cette affaire,

Commission Départementale des Statuts et Règlements

28 Novembre 2017

Après examen des pièces figurant au dossier,
Prend connaissance de la demande d'évocation de l'Ofc Couronnes sur la participation de M. Yoan MATTHEW Lic. 2544371029 du So Rosny, susceptible d'être suspendu lors de la rencontre en rubrique,
S'en saisit pour en faire évocation,
Après avoir demandé ses éventuelles observations au So Rosny,
Constatant que ce club a souhaité répondre en reconnaissant l'erreur commise,
Constatant que ce joueur a écopé de trois matches fermes de suspension à compter du 1/10/17,
Après lecture de la feuille de match du 15/10/17 en U17 D2 A Bourget Fc 2/So Rosny,
Constatant qu'à l'occasion de cette rencontre, M. Yoan MATTHEW purge son premier match de suspension,
Après lecture de la feuille de match du 22/10/17 en U17 D2 A So Rosny/Es Stains, Constatant que M. Yoan MATTHEW apparait sur cette feuille de match et que donc il ne purge pas son second match de suspension,
Après lecture de la feuille de match du 29/10/17 en U17 D2 A So Rosny/Af Epinay 2,
Constatant que M. Yoan MATTHEW apparait sur cette feuille de match et que donc il ne purge pas son second match de suspension,
Après lecture de la feuille de match du 5/11/17 en U17 D2 A So Rosny/Villemomble Sports 2,
Constatant que M. Yoan MATTHEW apparait sur cette feuille de match et que donc il ne purge pas son second match de suspension,
Constatant que la rencontre suivante est celle en rubrique,
Considérant dès lors que M. Yoan MATTHEW a joué alors que suspendu,
Par ces motifs,
Jugeant en premier ressort,
Dit match perdu par pénalité au So Rosny (0 but, -1 point) pour en attribuer le gain à l'Ofc Couronnes (3 buts, 3 points),
Débite So Rosny des frais de dossier,
Inflige un match de suspension ferme de toutes compétitions à M. Yoan MATTHEW Lic. 2544371029 du So Rosny à compter du 11/12/17.

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général du District de Football de la Seine St Denis. Compte tenu des impératifs liés au déroulement de la compétition et à l'équité sportive, la Commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel.

D3 B 51140.1 Sfc Neuilly 2/Antillais de Paris 19è du 26/11/17

La Commission,
Après examen des pièces figurant au dossier,
Constatant que la rencontre n'a pas eu lieu,
Constatant que le minibus devant emmener les joueurs des Antillais de Paris 19è à Neuilly n'a pas démarré,
Constatant qu'il s'agirait d'un problème de batterie selon le rapport écrit de ce club,
Constatant que les responsables des Antillais de Paris 19è ont prévenu le Directeur Technique du Sfc Neuilly ainsi que l'élus de permanence,
Par ces motifs,
Jugeant en premier ressort,

Commission Départementale des Statuts et Règlements

28 Novembre 2017

Dit match à jouer à une date à fixer par la Csg avec arbitrage à la charge des Antillais de Paris 19è

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général du District de Football de la Seine St Denis. Compte tenu des impératifs liés au déroulement de la compétition et à l'équité sportive, la Commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel.

U15

D2 A 51418.1 Fcm Aubervilliers/Csl Aulnay 2 du 25/11/17

La Commission,

Après examen des pièces au dossier,

Prend connaissance de la réserve du Fcm Aubervilliers sur la participation et la qualification de l'ensemble de l'équipe du Csl Aulnay susceptible d'avoir évolué avec l'équipe supérieure, celle-ci ne jouant pas ce jour, pour la dire recevable en la forme,

Constatant que le Csl Aulnay 1 ne jouait pas le 25/11/17,

Après lecture de la feuille de match U15 D1 du 18/11/17 Villemomble Sports/Csl Aulnay,

Constatant qu'aucun joueur de cette feuille de match ne figure sur celle en rubrique,

Pars ces motifs,

Jugeant en premier ressort,

Dit réserve non fondée, score acquis sur le terrain

Débite Fcm Aubervilliers des frais de dossier.

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général du District de Football de la Seine St Denis. Compte tenu des impératifs liés au déroulement de la compétition et à l'équité sportive, la Commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel.

Futsal

D1 52108.1 Sporting République/Noisy le Grand Futsal du 23/11/17

La Commission,

Après examen des pièces figurant au dossier,

Constatant que la rencontre n'a pas eu lieu,

Constatant que Noisy le Grand Futsal s'est présenté avec trois joueurs à 20h43 pour un match devant se dérouler à 20h30,

Constatant que sur les trois joueurs présents, seul un joueur était en possession de ses protège-tibias,

Constatant que l'arbitre a refusé de débiter le match si les joueurs concernés ne mettaient pas cet équipement,

Considérant l'article 16.3 du règlement sportif du District 93 qui impose le port des protège-tibias,

Considérant que Noisy le Grand Futsal s'est retrouvé en nombre insuffisant pour jouer la rencontre,

Par ces motifs,

Jugeant en premier ressort,

Commission Départementale des Statuts et Règlements

28 Novembre 2017

Dit match perdu par pénalité à Noisy le Grand Futsal (0 but, - 1 point) pour équipe incomplète, pour en attribuer le gain au Sporting République (0 but, 3 points).

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général du District de Football de la Seine St Denis. Compte tenu des impératifs liés au déroulement de la compétition et à l'équité sportive, la Commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel.

Forfaits

1^{er} forfait

Seniors F D1 Ab St Denis/**Sc Dugny** du 25/11/17
U16 F A OI Noisy le Sec Banlieue 93/**Bagnolet Fc** du 18/11/17
Anciens D3 B Fc Romainville/**Joussour Montreuil** du 19/11/17

2^e Forfait

U17 D4 B **Esc Paris 20^e**/Paris International du 19/11/17

Forfait Général

U17 D4 B **Esc Paris 20^e**
Futsal D2 A **As Montreuil Bel Air**

Feuilles de matches non parvenues

Article 44 du Règlement Sportif Général du District de Football de la Seine St Denis : Non envoi de la feuille de match après deux réclamations de la Commission par l'intermédiaire du journal numérique ou du site internet, un dernier envoi sera effectué sur la boîte électronique officielle du club avant sanctions, amende fixée dans l'annexe 3 du présent règlement et match perdu par pénalité pour en attribuer le gain au club visiteur.

U15 D5 A **Sc Dugny 2**/Sfc Neuilly 4 du 4/11/17
Super Vétérans Poule D **Sc Dugny**/Ca Romainville du 5/11/17
U13 Critérium **Cms Pantin**/Es Parisienne (équipes 1-2-3-4) du 4/11/17
U13 Critérium **Fc Solitaires Paris Est**/As Paris (équipe 2) du 4/11/17
U11 Critérium **Gournay Fc**/Noisy le Grand Fc (équipes 1-2) du 4/11/17
U11 Critérium **Red Star Fc**/Sevran Fc (équipes 1-2-3-4) du 4/11/17

Dossiers en cours

Seniors D1 Fc Solitaires Paris Est/Cosmos Fc du 19/11/17 : Demande d'évocation de Cosmos Fc sur la participation d'un joueur du Fc Solitaires Paris Est susceptible d'être suspendu lors de la rencontre, en attente d'éventuelles observations du Fc Solitaires Paris Est, statué le 5/12/17

Commission Départementale des Statuts et Règlements

28 Novembre 2017

Seniors D5 B Ofc Couronnes 2/Usm Gagny 2 du 25/11/17 : Demande d'évocation de l'Ofc Couronnes sur la participation d'un joueur de l'Usm Gagny susceptible d'être suspendu lors de la rencontre, en attente d'éventuelles observations du So Rosny, statué le 5/12/17

U19 D3 C Neuilly Plaisance Fc/Fc Romainville 2 du 19/11/17 : Demande d'évocation de Romainville Fc sur l'identité d'un joueur de Neuilly Plaisance Fc, convocations pour le 13/12/17.

U17 D2 A So Rosny/Villemomble Sports 2 du 5/11/17 : Demande d'évocation de Villemomble Sports sur la participation d'un joueur du So Rosny susceptible d'être suspendu, statué le 5/12/17

U15 D4 D As Paris/Antillais de Paris 19è du 14/10/17 : Litige sur score du match, convocations pour le 5/12/17

Feuille de match Informatisée (FMI)

- . **En cas de 1^{ère} non-utilisation : avertissement,**
- . **En cas de 2^{ème} non-utilisation (dans une période inférieure ou égale à 3 mois à compter de la date de la rencontre ayant occasionné un avertissement au club) : amende fixée à l'annexe 2 du R.S.G. de la L.P.I.F.F.,**
- . **En cas de 3^{ème} non-utilisation ou plus (dans une période inférieure ou égale à 3 mois à compter de la date de la rencontre ayant occasionné un avertissement au club) : match perdu par pénalité, le club adverse conservant le bénéfice des points et buts acquis sur le terrain.**

*Les Clubs mentionnés **en gras** sont les clubs sanctionnés.*

Fc Sevrans

E-mail de ce club du 27/11/17.

Au vu des éléments exposés, la Commission annule l'amende infligée à sa rencontre du 21/10/17.

Avertissement

Seniors D2 B **Villepinte Fc**/Bagnole Fc du 19/11/17

Seniors D5 A **Paris Sport Culture 2/Neuilly Plaisance Sports 2** du 19/11/17

Seniors D5 A As Stains 93/**As Plaine Victoire** du 19/11/17

Seniors D5 C Antillais de Paris 19è/**Js Paris** du 19/11/17

U19 D3 A **Sfc Neuilly 2/Flamboyants de Villepinte** du 19/11/17

U19 D3 B **Usm Audonienne**/Esd Montreuil du 19/11/17

U17 D3 A Noisy le Grand Fc/**Neuilly Plaisance Sports** du 19/11/17

U17 D3 B Villepinte Fc 2/**Drancy Fc** du 19/11/17

U17 D4 D **Vaujours Fc/Csl Aulnay 3** du 19/11/17

U15 D5 D Sfc Neuilly 3/**Cms Pantin** du 18/11/17

Cdm D1 **Fc Solitaires Paris Est/Cosmos Fc** du 19/11/17

Anciens D3 A **Martinique Guadeloupe/Figuig Armpd** du 19/11/17

Super Vétérans Poule A Sfc Neuilly/**Blanc Mesnil Sf** du 19/11/17

Commission Départementale des Statuts et Règlements

28 Novembre 2017

Amende - 100 Euros

Seniors D5 C Antillais de Paris 19è/Js Paris du 19/11/17
Seniors D5 B Cs Villetaneuse 2/Usm Gagny 2 du 12/11/17
U17 D3 A Noisy le Grand Fc/Neuilly Plaisance Sports du 19/11/17
U17 D3 B Fc Villepinte 2/Drancy Fc du 19/11/17
U15 D5 A Sfc Neuilly 4/Uf Clichois 3 du 18/11/17

Match perdu par pénalité

Super Vétérans Poule A SFC NEUILLY/Blanc Mesnil Sf du 19/11/17

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général du District de Football de la Seine St Denis. Compte tenu des impératifs liés au déroulement de la compétition et à l'équité sportive, la Commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel.

Les dossiers du week-end du 2 et 3 décembre seront traités le 13 décembre après explications des clubs n'ayant pas eu recours à la tablette.

Les clubs n'ayant pas répondu aux demandes officielles formulées par e-mail se verront systématiquement sanctionner pour absence d'explications.



PATRICK
L'expertise Sport



GESTION DU NET



STADEFRANCE



District de la Seine-Saint-Denis de Football
12 rue Eugène Varlin
93150 Le BLANC-MESNIL

secretariat@district93foot.fff.fr
<http://district93foot.fff.fr>

Foot 93 est le journal numérique et officiel du District de la Seine-Saint-Denis de Football.

Responsable de la publication
Claire JACOTOT

Rédaction
Marina SAUVAGE

Fonctions

Noms

Directrice Administrative:

Mme. JACOTOT Claire

Accueil:

Mme. DUMONT Cécile

Responsable Compétition:

M. TEURNIER Eric

Comptabilité:

Secrétaire de Direction

Mme. SAUVAGE Marina

Arbitrage:

Mme. SAUVAGE Marina

Mail: secretariat@district93foot.fff.fr

Téléphone: [01-48-19-89-40](tel:01-48-19-89-40)

Technique:

M. MATHIEU Marc

Conseiller Départemental Foot Animation:

M. ZAIDI Stéphane

Chargé de Développement:

M. MAYTRAUD Jérémy

Conseiller Technique Départemental:

M. TARDIVEAU Didier

Mail: technique@district93foot.fff.fr

Téléphone: [01-48-19-89-48](tel:01-48-19-89-48)



LUNDI	10H / 13H	14H / 18H
MARDI	9H / 13H	14H / 18H
MERCREDI	9H / 13H	14H / 19H
JEUDI	9H / 13H	14H / 18H
VENDREDI	9H / 13H	14H / 19H